

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20926**

Intitulé

DGE_GM : DGE grade Master Sciences des organisations, mention Management des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Dauphine, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion), 315r Ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail (contrôle-prévention)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours Management, travail et développement social. Finalité professionnelle réservée à un public de formation continue. Diplôme de Grand Etablissement (DGE).

Le master est réservé à la formation continue. Ses diplômés interviennent dans de multiples univers professionnels avec une posture réflexive pour améliorer les conditions et la qualité de vie au travail et prévenir les risques psychosociaux.

Ils sont préparés à la conduite et au contrôle du changement, maîtrisant l'articulation des logiques de l'économie et du social, associant les sciences humaines (sociologie, psychologie, ergonomie) et les sciences de gestion (contrôle de gestion, gestion des ressources humaines) pour comprendre et traiter l'ensemble des facteurs déterminant la qualité de vie au travail.

Plus précisément, les compétences acquises permettent aux diplômés:

- d'ancrer la problématique des conditions de travail comme objet de négociation dans les entreprises en favorisant des compromis dynamiques entre préservation de la santé, bien-être au travail et objectifs économiques,
- de construire, animer et coordonner des dispositifs d'observatoire des conditions et de la qualité de vie au travail, de réaliser des évaluations, des diagnostics (facteurs de pénibilité...),
- de concevoir et de promouvoir de nouvelles politiques de travail dans l'entreprise,
- d'assurer la communication autour de ces politiques,
- d'activer le dialogue avec tous les acteurs de l'entreprise (direction, encadrement, CHSCT, salariés, services de santé au travail...) et de mener des négociations avec ces partenaires.

Le titulaire du master dispose des compétences et capacités suivantes :

Compétences transversales :

- Maîtriser les concepts fondamentaux de la discipline
- Mettre en pratique les méthodes d'analyse et utiliser les outils du champ disciplinaire
- Savoir faire une recherche documentaire et utiliser les sources à bon escient, être capable d'en faire une synthèse tout en développant un esprit critique. Réaliser une veille environnementale dans son champ d'activité
- Construire et rechercher des données fiables, savoir les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation
- Rédiger et présenter oralement un travail élaboré sur une problématique complexe
- Communiquer dans une langue étrangère et notamment en anglais
- Maîtriser les méthodes et outils informatiques et de communication usuels.

Compétences pré-professionnelles :

- Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)
- Travailler en autonomie et en équipe, s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels
- Comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation pour être force de proposition et de dialogue
- Coordonner et animer une équipe.

Compétences métier :

- Connaitre les grands principes de l'ergonomie, de la sociologie, de la psychologie et de l'anthropologie du travail
- Concevoir, animer, évaluer les actions et les interventions en matière de conditions et de qualité de vie au travail
- Utiliser les concepts, méthodes et outils de diagnostic des situations de travail, produire des indicateurs
- Adapter la communication en matière de conditions et qualité de vie au travail

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises

Cabinets d'études et de conseil

Responsables de pôle « qualité de vie au travail » dans les ressources humaines ;
 Experts de la prévention et du traitement des risques psychosociaux : médecins du travail, ergonomes, psychologues, assistantes sociales, avocats du travail ;
 Représentants des salariés et des employeurs siégeant dans les instances et groupes de travail traitant du rapport entre santé et organisation : CHSCT, CE, audits sociaux, missions d'évaluation ;
 Consultants et formateurs spécialistes de la santé au travail, de l'organisation et des conditions de travail ;
 Acteurs institutionnels, agents des chambres de commerce, experts des centres de gestion, inspecteurs du travail

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines
M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise
J1101 : Médecine de prévention

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master 2 est réservé aux professionnels, il est accessible aux titulaires d'un master 1 ou équivalent après 5 ans d'expérience professionnelle. Elle s'adresse en particulier aux acteurs de la QVT : ressources humaines, managers, syndicats, experts.

Les enseignements du master 2 sont organisés autour de 4 pôles :

- les sciences humaines,
- les sciences de gestion,
- les pratiques professionnelles de l'intervention
- une étude appliquée (mémoire)

Cours théoriques :

- Ergonomie (6 ECTS)
- Gestion (9 ECTS)
- Sociologie (9 ECTS)
- Psychopathologie clinique (6 ECTS)

Mémoire de recherche (15 ECTS)

Mémoire professionnel (15 ECTS).

Modalités du contrôle des connaissances :

L'octroi du master est soumis aux conditions suivantes :

- Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 au bloc des enseignements. (Les notes entre les enseignements sont compensables).
- Obtenir une note supérieure ou égale à 10 au mémoire de recherche et au mémoire professionnel (note inférieure à 10 éliminatoire)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury se compose des deux co-responsables du Master et d'un enseignant-chercheur de l'Université Paris-Dauphine.
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 septembre 2014 conférant le grade de master aux Diplômes de Grand Etablissement de l'université Paris Dauphine pour la période 2014-2019.

Arrêté du 28 septembre 2009 relatif aux habilitations des masters de l'université Paris Dauphine

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Nombre de titulaires de la certification pour les 3 dernières années : 20aine par an

répartition homme/femme : 70% de femmes, 30 % d'hommes.

<http://www.dauphine.fr/fr/formations-et-diplomes/orientation-insertion/insertion-professionnelle/enquete-pluricite-dauphine-2014.html>

Autres sources d'information :

<http://www.dauphine.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Historique de la certification :

Master créé en 2008

Diplôme de Grand Etablissement en 2010, grade de master en 2012